



Arts et Savoirs

2 | 2012

Les théories de l'énonciation : Benveniste après un demi-siècle

Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation

Julien Longhi



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aes/1679>

DOI : 10.4000/aes.1679

ISSN : 2258-093X

Éditeur

Laboratoire LISAA

Référence électronique

Julien Longhi, « Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation », *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 24 janvier 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aes/1679> ; DOI : 10.4000/aes.1679

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Centre de recherche LISAA (Littératures SAvoirs et Arts)

Les voix de l'énonciation en discours : sujet énonciateur et sujet d'énonciation

Julien Longhi

- 1 Cette contribution souhaite dégager des caractéristiques de l'apparition du sujet énonciateur/d'énonciation dans le discours. Cette distinction, qui peut être opérée à partir des travaux contemporains ou récents sur l'énonciation, se trouve déjà chez Benveniste : l'expression *sujet énonciateur* concerne chez Benveniste le champ de la psychologie, et « désigne l'individu dans un procès de locution. [...] Son être-sujet (ego) transcende les procès dans lesquels il est engagé, et n'est pas, en tout cas, dépendant de l'activité de parole »¹. Le sujet d'énonciation désigne le sujet qui se constitue dans et par l'énonciation de son discours. Dessons indique qu'une confusion entre ces deux notions s'est produite dans les années 1970, témoignant d'une interprétation psychologisante de la théorie de Benveniste
- 2 Notre objectif est de discerner ces apparitions selon que la voix véhiculée relève davantage d'un sujet individué ou socialisé, d'un contenu conceptuel ou sémiotique, d'un locuteur qui investit son discours ou d'un énonciateur construit par l'énonciation. À cet effet, nous proposerons dans un premier temps un « état des lieux » de deux types d'approches, à partir de la distinction entre énonciation et énoncé. Nous verrons ainsi que l'apparition du sujet énonciateur peut être considérée soit sous l'angle de son *processus* d'apparition, comme engagement du sujet dans son discours, soit comme manifestation d'un énonciateur selon des mécanismes linguistiques. Nous verrons dans un second mouvement que ces deux conceptions des voix de l'énonciation sont au cœur d'une représentation de l'activité signifiante, sous tendue d'un « intérieur » cognitif et d'un « extérieur » socio-discursif incarnés.

Du côté de l'énonciation

- 3 L'énonciation peut dans un premier temps être abordée selon son versant psychologique ou cognitif, comme processus de mise en œuvre de la parole. À cet égard, nous distinguerons trois modalités distinctes qui peuvent participer au processus de mise en œuvre de l'activité signifiante : du côté du sujet avec le paradigme de l'enaction (ou cognition incarnée), le préconstruit (dans le cadre de l'analyse du discours), et l'énonciation (la prise en compte du sujet, à partir des travaux de Benveniste).

L'enaction

- 4 Durafour², à propos des concepts d'enaction et d'autopoïèse, se pose la question de savoir comment et selon quelles modalités les hommes parviennent à se comprendre : en fait, *que signifie savoir une langue ? Être créatif, produire du sens nouveau en discours dans une langue historique donnée ?* Dans une problématique des conditions de l'apparition et de la formation du sens dans l'expérience perceptive, il s'agit de pouvoir envisager la *variabilité et la nouveauté* de manière positive et originaire : comprendre l'autre, c'est toujours le comprendre spontanément à partir de soi, de son propre intérieur cognitif et émotionnel, et c'est toujours non per(re)cevoir *passivement*, comme le suggère le mot réception, le sens *des mots* (leur appartenant), mais bien plutôt montrer spontanément la capacité intentionnelle et transcendante, altéritaire, de se mettre spontanément dans les pas de celui qui s'énonce ou s'est énoncé et dont le texte est matériellement la trace verbale, et créer à partir de cette linéarité, mais sans jamais causalement y attacher et y réduire la forme du sens global du texte T perçu / compris. Du concept interdisciplinaire d'auto-organisation autopoïétique introduit par Varela³ en *phénoménologie biologique*, il présente l'application singulière en *sémiotique phénoménologique*. Il décrit cette application dans le lieu verbal et cognitif local, génétiquement fondamental, appelé le *métabolisme propositionnel*, moment génétique producteur du sens de la proposition p au temps t, dont l'itération dans le temps de l'expérience de la perception-compréhension des phrases du texte T sera / fera le parcours génétique unitaire et continu du déploiement et du développement de l'individuation du sens global spatio-temporel de la Gestalt D(iscours). Ainsi, le discours est vu comme une forme mise en place par le sujet, qui devrait néanmoins s'intégrer selon nous dans une dimension socio-historique, tel que cela est pensé en analyse de discours.

Le préconstruit

- 5 Pour Pêcheux (1975, 194), « tout « contenu de pensée » existe dans le langage sous la forme du discursif », et le préconstruit se définit comme « construction antérieure, extérieure, en tout cas indépendante » qui préexisterait à l'énonciation et à l'énonciateur. Dans ce cadre, le sujet en tant que tel n'est pas pris en considération, mais on peut envisager une certaine articulation de l'enaction et du préconstruit, à la manière de Sarfati (2008, 98), avec le concept de compétence topique (CT), qui « coïncide avec une activité de synthèse perceptive et cognitive intervenant sur les normes mises en jeu au cours d'une performance sémiotique. Cette activité se déploie par anticipation et rétroaction, ajustement et stabilisation, questionnement et réévaluation des possibles

normatifs afférents à la latitude expressive des sujets. Autrement dit, l'institution d'un sens commun (car il y a autant de sens communs qu'il existe d'institutions de sens et de communautés de discours) consiste moins dans la reconnaissance d'un savoir partagé ou préétabli que dans la délimitation et le remaniement d'un savoir propre sans cesse réévalué et « négocié ».

- 6 On trouve bien ici l'articulation entre sujet et normes discursives, et le processus sémiotique pose un dynamisme entre les deux. Rappelons que dans le cadre de la théorie de l'argumentation dans la langue, Anscombe et Ducrot proposent de décrire le sens des énoncés indépendamment de leur valeur référentielle, mais en les considérant comme des instruments pour la construction du discours. Les mots du lexique peuvent alors être décrits pas les modes de continuation discursive qu'ils rendent possible. Ces principes argumentatifs sont nommés *topoi* (topos au singulier) et sont définis comme des lieux communs argumentatifs, qui sous-tendent les enchaînements en discours. Ils commandent la façon dont on peut enchaîner à partir d'un énoncé contenant de mot (par exemple « J'ai travaillé mais je ne suis pas fatigué » se fonde sur le topos « Le travail fatigue »). Les auteurs distinguent les *topoi* intrinsèques (comme dans « Pierre est riche, il peut s'offrir tout ce qu'il veut », car l'enchaînement se fonderait une propriété sémantique intrinsèque au signifié lexical de « riche ») et les *topoi* extrinsèques (comme avec « Pierre est riche, il est donc généreux », qui s'appuie sur une construction de discours). Aussi, en tant que révélateurs de construction de discours ou de propriété lexicale, les *topoi* peuvent permettre de relever les formes de préconstruit en discours. C'est par l'activité langagière, et en particulier le processus de l'énonciation, que ces normes discursives se « convertissent » en réalisations discursives.

L'Énonciation, « conversion du langage en discours »

- 7 Selon Benveniste, l'énonciation est l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée. L'énonciation, qui est l'acte même de produire un énoncé, accomplit ce que Benveniste qualifie de « conversion du langage en discours »⁴. Cet acte individuel d'appropriation de la langue constitue la première marque formelle de toute énonciation. Il est pris en charge par un énonciateur, dans un cadre spatio-temporel donné, et il est destiné à un co-énonciateur. Benveniste définit la subjectivité comme la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même mais comme « l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience ». Pour lui, cette subjectivité « n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui dit "ego" »⁵. Aussi, si cette conception de l'énonciation se lie aux perspectives offertes par l'enaction, l'énonciation vue comme événement historique permet de poser certaines bases socio-historiques au processus, et de penser l'énonciation comme pivot entre un « amont » à la mise en discours, et une saisie factuelle des formes dans l'énoncé. Aussi, comme dit en introduction, ce processus de l'énonciation renvoie au *sujet énonciateur*, liée à l'activité de parole, et se distingue du *sujet d'énonciation* (le sujet qui se constitue dans et par l'énonciation de son discours), qui renvoie à l'énoncé.

Du côté de l'énoncé

- 8 Ce second aspect renvoie à l'énonciation non plus comme processus, mais comme manifestation. Trois grandes orientations peuvent se dégager, selon que l'on considère l'organisation des points de vue dans l'énoncé, la manifestation de la voix dans l'énoncé, ou l'agencement des formes.

La distinction locuteur/énonciateur, et le concept de point de vue

- 9 Le locuteur est l'être physique qui appartient à une situation de communication et qui interagit avec un interlocuteur. Il est doté de propriétés psychologiques et sociales. Plus précisément, c'est l'entité à laquelle on doit imputer la responsabilité de l'énoncé. Le locuteur est un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. Il peut être distinct du producteur de l'énoncé. Une fois que le locuteur a été distingué du sujet parlant, il faut distinguer le locuteur en tant que tel et le locuteur en tant qu'être du monde. L'énonciateur est un être linguistique porteur d'un point de vue construit dans l'énoncé par la mise en scène énonciative. L'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur : le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes.
- 10 Dans cette perspective, le point de vue est le positionnement des énonciateurs dans un énoncé. Selon Rabatel⁶, un point de vue (PDV) correspond à « un contenu propositionnel renvoyant à un énonciateur auquel le locuteur « s'assimile » ou au contraire dont il se distancie ». Pour Perrin⁷, le point de vue n'est en fait qu'une projection plus abstraite de la subjectivité énonciative, qui s'ajoute et se combine à celle de la voix, une projection fondée sur ce qui est dit, plutôt que directement sur les mots et les phrases. Ainsi, selon Ducrot, le locuteur responsable de l'expression, de l'énonciation des termes, que nous associons à la voix, ne doit pas se confondre avec les énonciateurs, « ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles »⁸. Le point de vue, qui relève davantage du contenu de l'énoncé, est à distinguer de la voix.

Voix et polyphonie

- 11 La polyphonie est une notion introduite par Bakhtine pour décrire la mise en scène de la parole dans le roman. À sa suite, en contestant l'unité du sujet parlant, Ducrot définit l'activité énonciative comme résultant de plusieurs « points de vue » qui s'expriment dans le discours. Il distingue alors le sujet parlant (individu empirique), le locuteur (responsable de ses énoncés) et l'énonciateur (instance de parole représenté, « mis en scène » par le locuteur). Les cas de discours rapporté ou d'implicite sont des cas emblématiques de la polyphonie. Dans « Mise au point sur la polyphonie », Carel et Ducrot⁹ identifient deux conceptions opposées auxquelles se rattachent le plus souvent les partisans actuels de la polyphonie : celle qu'ils nomment « attitudinale » consiste à soutenir que le locuteur, dans la plupart des énoncés, présente plusieurs contenus et

prend vis-à-vis d'eux des attitudes diverses ; une autre conception, appelée « musicale », consiste à comprendre la polyphonie comme la co-existence de plusieurs paroles à l'intérieur d'un seul énoncé, ce qui « correspond à une interprétation presque littérale du mot « voix » ».

- 12 La théorisation qu'ils veulent fidèle à l'intuition originelle de *Le dire et le dit* décrit les éléments de la signification, ses molécules, comme des triplets. Dans chacun de ces triplets, on trouve les trois éléments suivants : une attitude du locuteur de l'énoncé, un contenu et enfin un « énonciateur »
- 13 Alors que la conception attitudinale renvoie à la notion de PDV évoquée plus haut, la conception musicale renvoie à la notion de « voix » : elle prolonge et précise des notions issues du dialogisme et de la polyphonie, se définit en contraste avec celle de point de vue. Perrin¹⁰ indique que « la voix tient à l'acte locutoire consistant à énoncer les mots et les phrases, tandis que le point de vue tient au fait d'assumer ce qui est dit, les contenus qui s'y rapportent ». Selon lui, la voix ne peut être qu'une fonction purement rhétorique associée à l'usage des signes. La voix, la force locutoire qui s'y rapporte, fonctionne pour une part comme un symptôme non conventionnel, du moins étranger au sens codé linguistique, comme un indice que l'on pourrait dire « naturel » de ce que le locuteur fait en parlant. On trouve alors ici une approche locutoire de l'énoncé, qui renvoie aux aspects pragmatiques de l'énoncé. Un aspect moins pragmatique de ces perspectives est proposé par le constructivisme, développé à la suite des travaux d'Antoine Culioli.

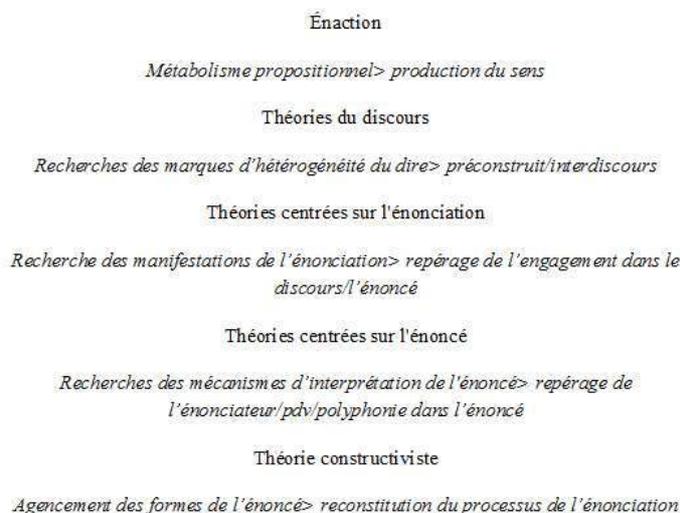
Le constructivisme

- 14 Alors que pour certains (cf. Ducrot) l'énoncé est la réalisation particulière d'une phrase par un sujet parlant déterminé, à un endroit et un moment donnés, les travaux menés dans la perspective d'Antoine Culioli ont amené une contestation de cette définition situationnelle de l'énoncé : dans leur cadre, l'énoncé n'est pas un équivalent de la phrase rapportée à la situation d'énonciation. a place centrale accordée au sujet « tend à relativiser fortement le rapport de l'énoncé à l'état de choses qu'il exprime : pour Ducrot, dire le monde n'est pas un enjeu pour le linguiste. La notion de vérité, lorsqu'elle est introduite, reste souvent intuitive »¹¹. Dans ce cadre, l'énoncé n'est pas un équivalent de la phrase rapportée à la situation d'énonciation, mais est considéré « en tant qu'agencement de formes qui met en scène les rapports qui se jouent entre des sujets assimilés à des positions, un contenu et le monde. Ces rapports sont éminemment variables et doivent être calculés »¹² : la notion clef est celle de scène énonciative, et le sens de l'énoncé est construit par les éléments qui le composent, et ne convoque par l'énonciateur qui est à l'origine. Cette approche est dite constructiviste, car le contexte est construit à partir des éléments présents dans l'énoncé. On pourrait ainsi « calculer » à partir de l'énoncé les éléments qui composent la scène énonciative, sans avoir recours aux éléments présents en amont de l'énonciation.

Articulation et positionnement des théorisations

- 15 Nous avons vu une grande hétérogénéité des approches, que nous pouvons résumer comme suit :

Résumé des approches théoriques

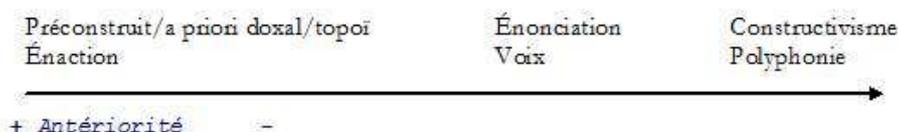


- 16 Notre objectif sera de repérer les facteurs énonciatifs qui contribuent à l'assignation du sens en discours, et de mesurer les dimensions énonciatives qui coexistent, en les rapportant à leur « nature ».

Niveaux de structuration et « degrés » d'antériorité

- 17 Si nous considérons les éléments mentionnés dans une certaine « chronologie » de perception que nous en avons, nous pourrions les classer par « degrés » d'antériorité, comme sur le schéma ci-dessous :

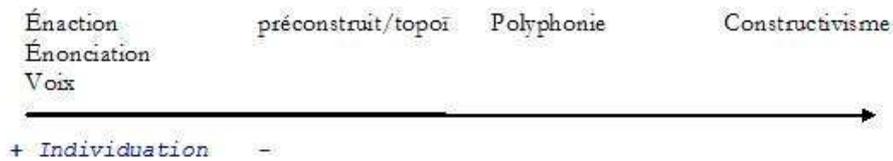
Schéma des degrés d'antériorité



Niveaux de structuration et « degrés » d'individuation

- 18 En nous plaçant du point de vue du sujet, et du degré d'individuation auquel renvoient ces concepts, la schématisation deviendrait la suivante :

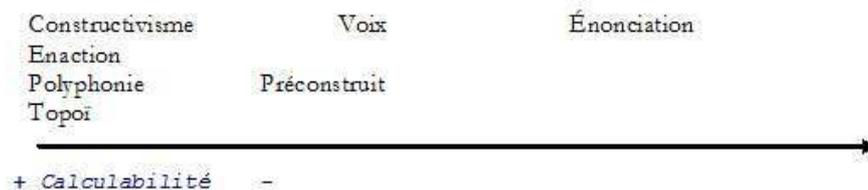
Schéma des degrés d'individuation



Niveaux de structuration et saisie en corpus (calculabilité)

- 19 Enfin, en nous plaçant du point de vue de la saisie de ces phénomènes à partir des marqueurs, et selon leur calculabilité, le schéma suivant représenterait leur intégration :

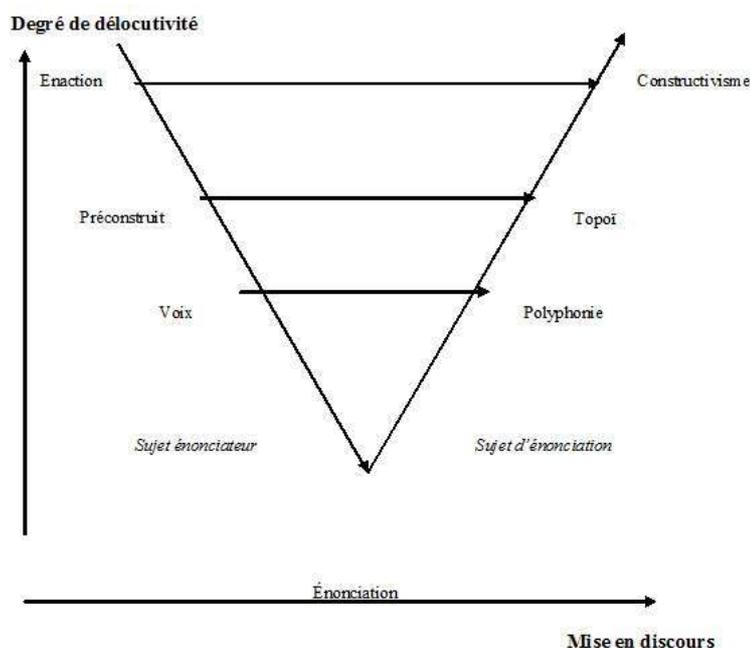
Schéma des marqueurs de calculabilité



Synthèse discursive et locutoire

- 20 Il apparaît que selon le point de vue adopté, l'articulation de ces théorisations ne va pas de soi. Aussi, pour décrire la dynamique globale de l'activité signifiante lors du processus d'énonciation manifesté par l'énoncé, nous proposons la synthèse suivante, qui ordonne selon deux aspects (degré de délocutivité et mise en discours) les différents concepts :

Schéma des degrés de délocutivité et de mise en discours



- 21 Ce que nous souhaitons mettre en évidence sur ce schéma, c'est que les différents concepts peuvent être conçus comme des modalités d'un même processus, l'acte langagier, qui met à profit différentes strates d'agrégation du sens : selon un fondement cognitif et discursif, le sujet effectue un acte locutoire, dont la concrétisation, par l'énonciation, produit un énoncé, dans lequel s'organisent des contenus et points de vue, aboutissant au sens en discours (caractérisable en topoi), dont la manifestation formelle s'agence dans une structuration linguistique plus vaste à l'intérieur de laquelle se manifeste la structuration du sens linguistique. Nous représentons même une corrélation deux à deux des termes du schéma : la cognition incarnée du sujet se retranscrit linguistiquement dans l'énoncé dont la mise en oeuvre donne à voir la scène énonciative ; le préconstruit, antérieur à la mise en discours, s'atteste sémantiquement dans les topoi ; enfin la voix, qui manifeste les spécificités de la parole, s'incarne aussi dans l'énoncé par l'organisation des voix (et des discours produits sur un sujet) selon un certain dialogisme et en organisant les points de vue.

Conclusion

- 22 Si une grande variété de théorisations sur l'énonciation peut donner lieu à différentes façons d'aborder le fait énonciatif, notre contribution a tenté de montrer, sur le plan théorique, que l'on peut les considérer non pas comme des approches antagonistes, mais plutôt comme différents aspects d'un même phénomène, l'énonciation, qui s'établit dans un processus dont la manifestation, l'énoncé, rend corporelle la dynamique de l'énonciation. C'est par la sémiotisation langagière dirigée vers l'énoncé, que l'énonciation, pivot dans la schématisation que nous avons proposée, construit

l'énonciateur comme sujet énonciateur et sujet d'énonciation. Ces deux aspects sont indissociables, et s'il est utile de les dissocier parfois pour une analyse méthodique, ils restent les deux faces d'un même phénomène, celui de l'énonciation.

BIBLIOGRAPHIE

- BENVENISTE, Émile, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, 1966, Gallimard.
- COQUET, Jean-Claude, *Phusis et logos*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes, 2007.
- DESSONS, Gérard, *Émile Benveniste : l'invention du discours*, Paris, Éditions In Press, 2006.
- CAREL, Marion & DUCROT, Oswald, « Mise au point sur la polyphonie », in : *Langue Française*, n°164, 2009, p. 33-43.
- DUCROT, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions Minuit, 1985.
- DURAFOUR, Jean-Pierre, « Sémantique génétique et anticipation. De la double causalité, finaliste et déterministe, de la constitution des sens discursif, propositionnel et lexical », in *Scolia*, n°17, 2003, p. 91-118.
- LONGHI, Julien, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, Paris, Éditions de L'Harmattan, 2008.
- *Visées discursives et dynamiques du sens commun*, Paris, Éditions de L'Harmattan, 2011.
- PAILLARD, Denis, « Prise en charge, commitment ou scène énonciative », in *Langue française* 162, 2009, p. 109-128.
- PÊCHEUX, Michel, « Les vérités de La Palice » [1975], in Maldidier, Denise, *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux*, Paris, Éditions des Cendres, 1990, p. 175-244.
- PERRIN, Laurent, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », in *Langue française*, n° 164, 2009, p. 61-79.
- RABATEL, Alain, « Le point de vue, une catégorie transversale », in *Le Français aujourd'hui*, n°151, 2005, p. 57-68.
- SARFATI, Georges-Elia, « La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments d'une pragmatique topique » (mémoire pour l'HDR) [1996], in *Texto !*, décembre 2004. Accessible en ligne : http://www.revue-texto.net/Inedits/Sarfati/Sarfati_Semantique.html.
- VARELA, Francisco J., *Invitation aux sciences cognitives*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

NOTES

1. Gérard Dessons, *Émile Benveniste : l'invention du discours*, Paris, Éditions In Press, 2006, p. 133.
2. Jean-Pierre Durafour, « Sémantique génétique et anticipation. De la double causalité, finaliste et déterministe, de la constitution des sens discursif, propositionnel et lexical », in *Scolia*, n°17, 2003.

3. Francisco J. Varela, *Invitation aux sciences cognitives*, Paris, Le Seuil, 1988.
 4. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris, Gallimard, 1966, p. 254.
 5. *Ibid*, p. 259.
 6. Alain Rabatel, « Le point de vue, une catégorie transversale », in *Le Français aujourd'hui*, n°151, 2005, p. 59.
 7. Laurent Perrin, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », in *Langue française*, n°164, 2009, p. 62.
 8. Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions Minuit, 1985, p. 204.
 9. Marion Carel & Oswald Ducrot, « Mise au point sur la polyphonie », in : *Langue Française*, n°164, 2009, p. 33-43.
 10. Laurent Perrin, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes », *op. cit.*, p. 62.
 11. Denis Paillard, « Prise en charge, commitment ou scène énonciative », in *Langue française* 162, 2009, p. 109.
 12. *Ibid*, p. 110.
-

AUTEUR

JULIEN LONGHI

Université de Cergy-Pontoise EA 1392 CRTF/LaScOD